



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 121486

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les maisons de l'emploi. Parmi les axes forts du plan de cohésion sociale, l'amélioration de l'efficacité du service public de l'emploi est une des priorités. Afin d'offrir aux employeurs et aux demandeurs d'activités de meilleures propositions, le choix a été porté sur la création de maisons de l'emploi, dont l'objectif est la labellisation de 300 établissements à terme. En effet, ce guichet unique modifie en profondeur le paysage institutionnel du service public de l'emploi en permettant de rapprocher des acteurs, favoriser leur synergie et ainsi mieux identifier la problématique de l'emploi sur un bassin de vie. Aussi, afin de savoir si la réforme a été bien engagée, il lui serait utile de connaître le rythme d'ouverture de ces nouveaux lieux d'accueil sur l'ensemble du territoire français.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121486

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3241